

# Au fil des ans

Bulletin de la Société historique de Bellechasse, Vol. 16, N° 1  
C.P. 100, Saint-Charles, GOR 2T0



## Le harfang des neiges

*La région de Bellechasse est connue des ornithologues comme l'une des meilleures pour l'observation de l'oiseau emblème du Québec. Il suffit de parcourir la plaine côtière entre Saint-Charles, Beaumont, Saint-Michel, La Durantaye, Saint-Raphaël et Saint-Vallier pour le constater. Plusieurs s'y installent chaque hiver du mois de décembre au mois d'avril. Il est également observé au fleuve, à l'île d'Orléans et à l'île aux Grues.*

**Paul St-Arnaud**



## Conseil d'administration de la Société historique de Bellechasse



Conrad Paré, président : **887-3238** conpar@globetrotter.net  
Roger Patry, trésorier : **837-0899**  
André Beaudoin, secrétaire : **642-5343**  
Léopold Duquette : **887-3004** lduquette@megaquebec.com  
Monique Breteau, : **837-1901**  
Lise Fleury-Gosselin : **887-6030** fleuryl@globetrotter.net  
Réjean Bilodeau : **789- 3664**  
Paul St-Arnaud : **884-4128**

### Notre page couverture

Harfang des neiges (page couverture)  
La voiture à cheval (page de fin de document)  
*Paul St-Arnaud*

### Membres honoraires

0019 Benoît Lacroix  
0003 Rosaire St-Pierre  
0006 André Beaudoin  
0008 Claude Lachance  
0016 Fernand Breton  
0038 Claudette Breton  
0033 Roger Patry



### Territoire de la Société historique de

**Bellechasse** : Armagh, Beaumont, Buckland, Honfleur, La Durantaye, Saint-Anselme, Saint-Camille, Saint-Charles, Sainte-Claire, Saint-Damien, Saint-Gervais, Saint-Henri, Saint-Lazare, Saint-Léon-de-Standon, Saint-Magloire, Saint-Malachie, Saint-Michel, Saint-Nazaire, Saint-Nérée, Saint-Philémon, Saint-Raphaël, Sainte-Sabine, Saint-Vallier.

**Responsable de la rédaction** : André Beaudoin, **Collaborateurs** : Charles-Henri-Bélanger, Réjean Bilodeau, Roger Patry, Conrad Paré **Relecture** : Louise Bélanger. **Inscription et renouvellement** : Lise Fleury- Gosselin

Les textes publiés dans ce bulletin sont la responsabilité de leur auteur. Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. La rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur publication. Sauf exception, *Au fil des ans* est publié quatre fois l'an. La Société historique de Bellechasse, incorporée en 1985, est membre de la **Fédération des sociétés d'histoire du Québec**.

Cotisation annuelle : **20 \$**

**Adresse postale** : C.P. 100, Saint-Charles, **GOR 2T0**

**Dépôt légal** : Bibliothèque nationale du Québec – Bibliothèque nationale du Canada

**Envoi de publication canadienne**, numéro de convention 04695

## Sommaire

Sommaire **2**

Mot de la rédaction **3**

**Les archives familiales de Bellechasse** : Léon Marcoux et Clara Turgeon de Beaumont **4**

La donation **7**

Bellechasse et le Mouvement Desjardins **12**

Fouilles archéologiques à Saint-Charles : c'est une glacière **18**

**La diaspora bellechassoise** : Des Catellier de Saint-Gervais au Manitoba : **22**

Mots codés **27**

Au fil des mois **28**

### Assemblée générale annuelle 2004

Par la présente, vous êtes convoqués à l'Assemblée annuelle de la Société historique de Bellechasse qui aura lieu, dimanche, le 25 avril 2004, à 10 heures, à la salle des Chevaliers-Colomb de Saint-Charles, 8, avenue Commerciale.

#### Ordre du jour

1. Constatation du quorum (minimum de 12 membres en règle)
2. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
3. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle
6. Lecture et adoption des états financiers du dernier exercice financier
7. Nomination d'un vérificateur pour 2004
8. Rapport du président
9. Ratification des décisions prises par le conseil d'administration lors de la dernière année
10. Élection des nouveaux administrateurs
11. Discussion et période de questions sur l'orientation générale de la SHB
12. Varia
13. Clôture de la réunion

## Mot de la rédaction

par André Beaudoin

### Les objectifs de la Société historique de Bellechasse

Puisqu'au fil des années, des centaines de nouveaux membres se sont joints à la grande famille de la Société historique de Bellechasse, il m'a semblé opportun de rappeler, à l'occasion de cette parution, les objectifs de la Société historique de Bellechasse tels qu'ils ont été adoptés au cours de l'automne 1985 par ses fondateurs. Si ma mémoire est bonne, nous devons les objectifs et les règlements généraux de la SHB à son père fondateur, M. Arthur Labrie. Les objectifs de la Société historique de Bellechasse ont également été publiés dans la première parution d'*Au fil des ans*, à l'automne 1989.

La Société historique de Bellechasse est une corporation sans but lucratif fondée et incorporée en 1985 dont les intérêts sont voués à la connaissance, à la protection et la mise en valeur de l'héritage patrimonial et historique de la grande région de Bellechasse, laquelle inclut le territoire de la MRC de Bellechasse ainsi que les municipalités de Saint-Camille, de Saint-Magloire et de Sainte-Sabine.

#### Objectifs

Réunir les personnes intéressées à l'histoire de Bellechasse, qui désirent participer à des rencontres, études, recherches et autres activités en vue de mieux connaître et faire connaître l'histoire de la région.

Éveiller et soutenir l'intérêt de notre population pour les événements et faits historiques ayant marqué la naissance et le développement de notre région.

Promouvoir l'inventaire, la recherche, l'étude, la préservation, la mise en valeur, la conservation des biens meubles, immeubles, sites, monuments, documents, environnements naturels, urbains, agricoles et forestiers d'intérêt patrimonial.

Publier, diffuser ou susciter la publication ou la diffusion d'articles, périodiques, bulletins, brochures, revues, volumes ou autres articles relatifs à la vie et aux mœurs de la population.

Faire ériger des monuments, plaques ou inscriptions et suggérer à l'occasion des noms de rue, rangs, routes ou chemins commémorant des faits ou personnages qui ont marqué l'histoire régionale.

Favoriser la recherche sur l'histoire régionale en fournissant, dans la mesure du possible, aux différentes institutions et aux chercheurs, l'information et la documentation de référence appropriée.

Promouvoir la connaissance de la région de Bellechasse, au point de vue historique, géographique, architectural, ethnographique, esthétique et en susciter l'utilisation à des fins culturelles et touristiques.

Développer un sentiment d'appartenance au niveau de la région de Bellechasse.

## Les archives familiales de Bellechasse

Léon Marcoux et Clara Turgeon de Beaumont

par Roger Patry

Léon Marcoux et Clara Turgeon ont élevé leur famille au plus fort des difficiles années de la crise économique et de l'après-guerre. Joseph, le père de Léon, qui était sacristain, lui donna le goût de la terre et des affaires de l'Église. Durant plus de trente-cinq ans, Léon cultiva la ferme qu'il possédait, ce qui lui permit de nourrir sa famille, tout en chantant quotidiennement à la messe et tout en étant organiste. Sa belle voix de ténor était mise en valeur lorsqu'il chantait le grégorien.

Léon Marcoux était un homme de foi qui inculqua à sa famille les valeurs religieuses et l'esprit missionnaire. Il trouva aussi le temps de s'impliquer auprès de la commission scolaire de sa paroisse dont il fut le président pendant onze ans. En politique, Léon Marcoux était d'allégeance libérale.



Les journées étaient longues. Léon se levait tôt pour entreprendre le trajet jusqu'à l'église où il chantait la messe de sept heures. Après un bon déjeuner, il était prêt à entreprendre la journée : traire les vaches, nourrir ses animaux et les soigner quand ils étaient malades. À 9 heures, il était au champ.

Comme c'était la coutume à l'époque, si une famille n'était pas nombreuse elle était mal vue du curé. Après vingt-quatre ans de mariage, dix-sept enfants faisaient la fierté de leurs parents. Un oncle, le père Antoine Marcoux, oblat, leur servit de modèle et quatre d'entre eux (Marie-Jeanne, Gabrielle, Rodrigue, Béatrice) entrèrent en religion. Les autres enfants de Léon et de Clara, dont plusieurs ont fait des études supérieures, sont Jeannette, Fernand, Paul-Émile, Henri, Rolland, Lucien, Jean-Marie, Gérard, Rosaire, Antoine, Jacqueline, Imelda, Arthur.

Comme disait un des enfants de Léon et de Clara, «la famille devait faire des prouesses pour réussir à passer à travers ». Heureusement, les enfants en prenant de l'âge, pouvaient aider sur la ferme. Léon était habile dans plusieurs domaines. Il cuisait même le pain. Clara, quant à elle, étant une très bonne cuisinière, préparait les repas, trouvait le temps de cultiver un potager. Cinquante poches de pommes de terre, de carottes, de navets, de choux qu'ils gardaient au sous-sol de leur demeure. La viande était fournie par le cheptel de la ferme.

Famille heureuse sous la gouverne d'une mère dévouée. Clara, fille unique d'Onésime Turgeon, de Beaumont, avait 19 ans lorsqu'elle épousa Léon, un de ses voisins, le 22 juin 1921. Elle suivit son homme sur la terre qu'il possédait dans le rang Saint-Roch à Beaumont. Les soixante-deux années passées avec Léon furent bien remplies. Léon décéda en 1983. Clara avait une très bonne santé, ce qui lui permit de fêter ses cent ans avec ses dix-sept enfants, ses trente-



trois petits-enfants, ses quarante-cinq petits-enfants et une arrière-arrière petite-fille.

Les Marcoux ont vécu sur leur ferme du rang Saint-Roch pendant trente-cinq ans. En 1959, Léon et Clara achetaient une maison sur la route du fleuve. Le répit bien mérité était enfin arrivé. Cette résidence était située près de celle de leur fils aîné, Fernand, rembourneur. Léon travailla avec Fernand jusqu'à sa mort, apprenant même le métier de son fils.

Le décès de Léon, survenu le 22 juin 1983, laissait un vide dans la vie de Clara. Une de ses filles et un garçon restèrent avec elle jusqu'à son départ pour le foyer. Clara eut une belle vieillesse grâce au support de ses enfants et des soins empressés du personnel du foyer. En 2002, elle alla finir ses jours au Pavillon de Saint-Charles. Elle s'éteignit à l'âge de 100 ans et onze mois, le 4 février 2003.

Clara a d'abord et avant tout été une femme d'intérieur. C'était une petite femme qui avait de l'énergie à revendre, dit-on. Le travail, le travail, voilà ce qu'a été sa vie, affirme un de ses fils. «J'aidais mon mari aux travaux de la ferme, dit madame Marcoux, car il y avait gros d'ouvrage à faire. Je me levais avant le soleil pour travailler dans mon jardin. » Clara cousait, filait, tissait, brodait, lavait son plancher tous les jours, raccommodait le linge et bien sûr cuisinait. «J'adorais faire à manger, dit-elle, et comme j'aimais recevoir de la visite, je cuisinais en abondance. » Clara était reconnue pour ses tourtières, son bœuf à la mode et aussi pour sa soupe et ses galettes. Peu à peu, elle eut l'aide des ses filles pour assumer le travail considérable de la maisonnée.



Clara était, dit-on, une femme accueillante, généreuse, qui avait le cœur sur la main et qui n'aurait jamais refusé personne à sa table. «C'était le temps des quêteux, il y en avait toujours un qui arrêtait chez nous, dit sa fille. La maison était ouverte à tout le monde. Imaginez. La nuit, elle ne barrait pas la porte au cas où quelqu'un viendrait. » En plus d'élever leur famille, Léon et Clara ont également accueilli des enfants référés par le service social.

Clara n'avait pas beaucoup de temps pour les loisirs. Quand elle avait une soirée de libre, elle aimait jouer aux cartes, une habile joueuse qui savait déjouer l'adversaire.

Clara était une femme très pieuse. Dans les dernières années de sa vie, chaque jour, elle récitait son rosaire. Le premier chapelet était dédié à sa famille, le deuxième pour les prêtres et le troisième pour les intentions recommandées. Clara était très fière de tous ses enfants. Lorsqu'elle avait de la visite, elle s'empressait de sortir les photos de famille. Les derniers jours de sa vie furent paisibles. Elle allait rejoindre ceux qu'elle avait aimés.

### Arbre généalogique de Léon Marcoux

Pierre Marcoux épouse Marthe Rainville le 8 janvier 1662 (Notre-Dame de Québec).

Jean-Baptiste Marcoux épouse Madeleine Magnan le 19 avril 1694 ( Charlesbourg).

François Marcoux épouse Marguerite Bélanger le 15 avril 1720 ( Beauport).

Alexandre Marcoux épouse Marie Mercier le 12 novembre 1753 (Berthier).

Marc Marcoux épouse Marie Tanguay le 22 avril 1788 ( Saint-Charles).

Charles Marcoux épouse Desneiges Fournier le 27 février 1843 (Saint-Charles).

Charles Marcoux épouse Lumina Paquet le 14 avril 1874 (Beauport).

Joseph Marcoux épouse Elmire Gosselin le 19 juillet 1897 (Saint-Charles).

Léon Marcoux épouse Marie-Claire Turgeon le 22 juin 1921 ( Beauport).

Pierre Marcoux (Marcou selon l'orthographe de l'époque) était originaire de la paroisse de Saint-Julien, du canton d'Ancy-le-Franc, de l'arrondissement d'Avallon, en Bourgogne, du département actuel de l'Yonne.

En 1655, il est propriétaire d'un emplacement dans le bourg de Fargy, dans la seigneurie de Beauport. En 1658, il lui est également concédée une terre de trois arpents sur cinquante de profondeur. Maçon de métier, Pierre Marcoux signe un contrat de mariage, le 27 novembre 1661, devant le notaire Vachon. Le 8 janvier 1662, il épouse, à Québec, Marthe deRainville, née en 1647. Le couple a par la suite onze enfants dont cinq fils. Pierre Marcoux décède à l'âge de 78 ans, le 11 juin 1699 et il est inhumé le lendemain à Beauport. Sa veuve, Marthe deRainville est inhumée le 19 décembre 1721 à Beauport.

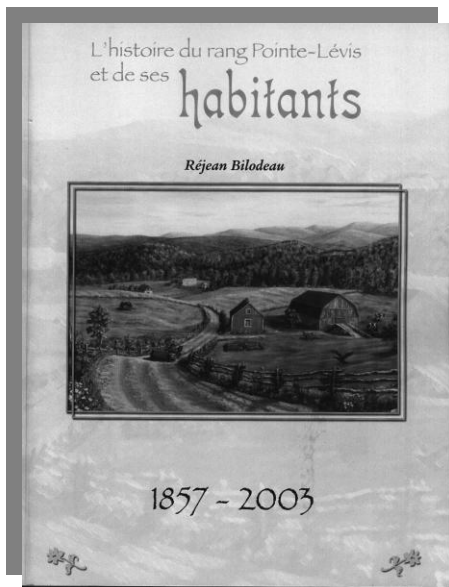


## LA DONATION

par Réjean Bilodeau

Après une longue vie souvent remplie de dur labeur, le temps était venu, pour les propriétaires, de faire leurs « arrangements ». Habituellement, le père faisait le don de ses avoirs matériels par le biais d'un partage entre ses enfants parmi lesquels se trouvait souvent un héritier principal qui devait exécuter les volontés du donateur afin d'hériter du « bien paternel ».

Très souvent, ce partage engendrait des disputes et des rancunes entre les membres restants de la famille et, habituellement, les filles héritaient d'à peu près rien car la philosophie du temps remettait au futur gendre la responsabilité de faire vivre la fille qu'il épousait et qui devenait sa femme et, plus tard, la mère de ses enfants. Quant à la conjointe du donateur, on lui garantissait le gîte jusqu'à son décès.



Le « cadeau » était parfois accompagné de responsabilités et de dettes contractées depuis longtemps par le donateur que l'héritier s'obligeait à rembourser. La majeure partie des défricheurs du rang Pointe-Lévis ont fait leur donation sur testament notarié que l'on retrouve au bureau du Registraire tel celui de Ludger Pouliot. Ces donations se ressemblent toutes, sauf quelques-unes qui semblent assez particulières !

J'ai tenu à écrire de façon intégrale cette donation qui constitue du même coup le testament de Grégoire Bilodeau afin que le lecteur d'aujourd'hui découvre le souci du détail du début jusqu'à la fin, l'originalité des demandes du légataire et des devoirs de l'héritier, la longueur du contrat et toute l'importance de ce « pacte final » traduit malgré une époque où les gens avaient peu ou pas d'instruction.

Pierre Bilodeau, défricheur des lots 897-896-948-949 est le fils de Grégoire Bilodeau de la septième de Saint-Lazare et l'héritier. Cependant, Pierre reçoit des responsabilités et devoirs à accomplir tel que nous le retrouvons dans l'acte de donation de Grégoire Bilodeau, fait le 26 septembre 1886, conservé dans les archives de Saint-Raphaël. En voici le texte intégral :

*L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le vingt-six septembre P.M. Devant nous, Wilfrid Guay N.P. pour la Province de Québec, résident et pratiquant en la paroisse Saint-Gervais, en le comté de Bellechasse, ont comparu Grégoire Bilodeau, ancien cultivateur, de la paroisse Saint-Lazare en le sus dit comté de Bellechasse et dame Restitue Roy, son épouse, qu'il autorise bien et dûment par et à l'effet des présentes. Lesquels ont, par ces présentes, volontairement fait donation entre-[...] Pure, simple et irrévocable et ont promis et promettent conjointement et solidairement garantir de tous troubles dons, données, dette, hypothèques et autres empêchements généralement quelconque à Pierre Bilodeau, l'un de leurs fils, majeur, cultivateur, demeurant en la paroisse de Saint-Damien-de-Buckland, en le susdit comté de Bellechasse, à ce présent et acceptant donataire pour lui ses biens et ayant cause à l'avenir, savoir :*

*#1 Une terre et habitation sise et située en la paroisse de Saint-Lazare, en le susdit comté de Bellechasse en la quatrième concession, de la contenance de un arpent et demi*

*de front sur trente arpents de profondeur, le tout plus ou moins, borné au nord à un terrain appartenant au Sr. Charles Bilodeau, au sud aux terres du cinquième rang, à l'ouest à la terre de Étienne Labrecque et à l'est partie au dit Charles Bilodeau et partie au lot no 525 du cadastre du comté de Bellechasse sous la dite paroisse Saint-Lazare, avec ensemble les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et maintenant connu et indiqué aux plan et livre de renvoi officiels du dit cadastre pour la dite paroisse Saint-Lazare comme faisant partie du lot no 524.*

*#2 Une autre terre sise et située en le même quatrième rang de la dite paroisse de Saint-Lazare, de la contenance de un demi-arpent de front sur vingt arpents de profondeur, le tout plus ou moins, et maintenant connu et désigné aux plan et livre de renvoi du dit cadastre pour la dite paroisse Saint-Lazare, sous le no 525, circonstances et dépendances, sans bâtisse, et ce, sous réserve faite par Gervais Laverdière en vertu d'un acte de vente par lui consenti au dit donateur en date du vingt et un mars mil huit cent quatre-vingt-trois, devant Désiré Larue, notaire, lequel acte de vente a été de suite remis au dit donataire.*

*#3 Une autre terre sise et située en la paroisse de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, en le huitième rang sud-est, de la contenance de cent cinq acres en superficie, plus ou moins, le dit lot de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du dit cadastre du comté de Bellechasse pour le canton de Buckland sous le no 14, lequel lot no 14 est maintenant occupé par Cyprien Lemelin, gendre des dits donateurs.*

*Donnent en outre les dits donateurs au dit donataire, ce aussi acceptant comme ci-dessus, savoir : tous leurs animaux de tout genre et de toute espèce, toutes leurs voitures d'été et d'hiver et harnais de toute sorte, ainsi que tous leurs outils et gréments d'agriculture, meubles de ménage, meubles meublants, ustensiles de cuisine, vaisselle, lingerie et literie et, enfin, tous les autres meubles et effets mobiliers généralement quelconques qui leur appartiennent et peuvent leur appartenir présentement. Donnent, cèdent et transportent les dits donateurs au dit donataire, ce acceptant comme ci-dessus, savoir :*

*#1 La somme de soixante-quinze piastres due par le Sr. Charles Bilodeau, l'un des fils des dits donateurs et à eux-mêmes, en vertu d'un billet provisoire en date du trois août mil huit cent quatre-vingt-cinq, avec les intérêts dus et échus et ceux qu'échoiront à l'avenir sur la dite somme avec en outre encore. La somme de quinze piastres due pour d'autres arrérages, par le même, aux dits donateurs.*

*2# La somme de vingt-huit piastres à [...] due par Gervais Bilodeau, un autre de leur fils, avec les intérêts dus et échus et ceux qu'échoiront à l'avenir sur la dite somme.*

*3# Une autre somme de vingt piastres à [...] due par Jean Bilodeau, un autre de leur fils, avec les intérêts dus et échus et ceux qu'échoiront à l'avenir sur la dite somme.*

*4# La somme de quatorze piastres et demi à eux due par le sieur Narcisse Racine, l'un des gendres des dits donateurs, avec les intérêts dus et échus et ceux qui échoiront à l'avenir sur la dite somme.*

*5# La somme de cent piastres courant, due aux dits donateurs par Cyprien Lemelin, un autre de leurs gendres, avec l'intérêt au taux de six pour cent par an à compter du vingt-trois novembre dernier, à la condition expresse par le dit donataire qui s'y oblige de*

*vendre et céder par acte authentique au dit Cyprien Lemelin, quand celui-ci le requerra la terre ci-dessus donnée et désignée en dernier lieu et cela à titre gratuit.*

*Pour et par le dit donataire jouir, faire et disposer des sommes à lui ci-dessus données et cédées en pleine et entière propriété et à perpétuité, les dits donateurs le mettant et s'abrogeant, à cet effet, en tout leur lieu et place, noms, droits, raisons et actions, privilèges et hypothèques. Se réservant les dits donateurs, pour leur vie durant seulement tous leurs meubles de ménage, meubles meublants, ustensiles de cuisine, vaisselle, lingerie et literie dont ils jouissent présentement et qui leur appartiennent actuellement. Se réservent les dits donateurs, pour toute leur vie durant, une vache à lait et une mère moutonne, parmi celles du dit donataire et à leurs profits, lesquelles vaches et moutonnes seront pacagées et hivernées, par le dit donataire comme les siennes, propres et renouvelées par lui au besoin des dits donateurs. Se réservent encore les dits donateurs pour toute leur vie durant l'usage d'un des chevaux des dits donataires attelé et dételé par ce dernier sur une voiture convenable en toute saison et ce en tout temps, hors le temps des semailles et des récoltes et à l'exception seulement des cas de maladie ou d'accidents. Cette donation est faite à la charge des cotisations et contributions publiques et autres charges municipales afférentes aux immeubles sus-donnés et décrits ainsi que la contribution due à la fabrique de Saint-Lazare pour l'église de cette paroisse. Cette donation est faite encore à la charge par le dit donataire, qu'on oblige pour lui ses pairs et ayant cause à l'avenir, savoir : de payer, fournir et faire valoir :*

*#1 À Charles Bilodeau, l'un des fils des dits donateurs, à ses pairs et ayant cause, la somme de cinquante piastres, courant.*

*#2 À Gervais Bilodeau, un autre fils des dits donateurs, à ses héritiers et ayant cause à l'avenir, la somme de cinquante piastres, courant.*

*#3 À Euphémie Bilodeau, une des filles des dits donateurs, épouse de Narcisse Racine, à ses héritiers, la somme de cinquante piastres courant.*

*#4 À Jean Bilodeau, un autre fils des dits donateurs, ou à ses héritiers, la somme de cinquante piastres, courant.*

*#5 Aux enfants issus du mariage de feu Flore Bilodeau, une autre fille des donateurs, et du Sr. Jean Lacasse, à leur âge de majorité respective, comme représentant leur défunte mère et pour être divisé entre eux par parts égales, la somme de cinquante piastres.*

*#6 À dame Anna Bilodeau, une autre fille des dits donateurs, épouse de sieur Clovis Coderre, ou à ses héritiers, la somme de cinquante piastres.*

*#7 À dame Amarylda Bilodeau, une autre fille des dits donateurs, épouse de Sr. Alexandre Dauphinets, la somme de cinquante piastres.*

*#8 Enfin, à Restitue Bilodeau, encore une autre fille des donateurs, épouse de Cyprien Lemelin ou à ses héritiers, la somme de cinquante piastres, courant.*

*Lesquelles sommes ainsi données par les dits donateurs à leurs enfants sont pour leur tenir lieu de tous droits successifs en leur future succession, et seront payables, comme suit : à chacun et à chacune, vingt-cinq piastres au décès du premier des donateurs et vingt-cinq piastres au décès du dernier et dans l'an de leur décès. Et dans le cas où les*

*personnes sus-dénommées se trouveraient à devoir au dit donataire certaine somme, en vertu de la présente donation, il est bien entendu entre les dites parties que cette somme resterait et se trouverait payée en acompte sur la somme de cinquante piastres que le dit donataire pourrait leur devoir en vertu des présentes.*

*Cette donation est faite encore à la charge par le dit donataire qui s'y oblige comme ci-dessus de loger dans sa maison, dans une chambre séparée et convenable, les dits sieur et dame donateurs, pendant toute leur vie durant et de leur payer en autre et fournir et faire valoir aussi pendant leur vie durant, à titre de rente viagère et pension alimentaire, par quartiers, à compter de la Saint-Michel prochaine, un quartier d'avance, les effets et articles ci-après mentionnés et détaillés, savoir :*

- *sept cents livres de fleur de farine, première qualité ;*
- *un lard de deux cents livres pesants, poids français, avec sa panne ;*
- *cinquante livres de sucre du pays au poids français ;*
- *des patates à leur besoin d'une saison à l'autre ;*
- *huit cordes de bon bois, de trois pieds de long, scié et fendu et débité, prêt à mettre dans le poêle et rentré dans l'appartement des donateurs ;*
- *deux cents poireaux, beaux ;*
- *un cent de beaux oignons tournés ;*
- *un minot de sel ;*
- *douze douzaines d'œufs ;*
- *une livre et demie de bon thé ;*
- *douze livres de savon ;*
- *une pinte d'huile de morue ;*
- *un pot de vin et une pinte de whisky en esprit ;*
- *douze livres de bonne chandelle de suif, pour la donatrice ;*
- *une paire de souliers en cuir de pays et une paire de bottines anglaises pour le reste de sa vie durant ;*
- *des pièces de cuir du pays à leur besoin, pour raccommoder leurs chaussures, à chacun d'eux une chemise de bonne flanelle du pays.*

*Pour la donatrice :*

- *une jupe de flanelle du pays, tous les deux ans, ainsi que deux gilets, un en [...] et l'autre en indienne et doublée ;*
- *deux tabliers, l'un en indienne et l'autre en coton et aussi deux bonnets en indienne.*

*Pour le donateur :*

- *un habillement complet en fil, tout fait, pour l'été, et un autre habillement complet et tout fait en étoffe grise du pays pour le reste de sa vie durant ;*
- *un chapeau et un casque propre pour hommes, pour les dimanches ;*
- *une paire de mitaines en cuir pour le reste de ses jours ;*
- *la somme de cinquante-quatre piastres en argent payable une fois pour toutes, comme suit : vingt piastres à la St-Michel prochaine et la balance au vingt-cinq de décembre prochain, sans intérêt. Le dit donataire sera aussi tenu de mener et ramener les dits donateurs au service divin les dimanches et jours de fête, et aussi d'aller, en cas de maladie des dits donateurs, quérir le médecin et le curé en cas de besoin : comme aussi de leur donner tous les soins manuels tant en santé qu'en maladie, et arrivant le décès des dits donateurs, de les faire inhumer décentement et convenablement et de leur faire chanter sur leur corps le jour de leur inhumation et à chacun d'eux, un service comme un ordinaire et de leur faire dire en autre et à chacun d'eux la quantité de vingt-cinq messes basses pour le repos de leur âme et cela dans l'an de leur décès. Au décès de l'un des dits donateurs tous les articles de rente et*

*pension alimentaire qui sont susceptibles de diminution diminueront d'un tiers en faveur du dit donataire.*

*Et pour la garantie et la sûreté de l'accomplissement de toutes les charges, clauses, conditions et obligations ci-dessus stipulées et mentionnées ainsi que du paiement de la rente et pension alimentaire ci-dessus stipulées et détaillées, le dit donataire a spécialement affecté et hypothéqué :*

*#1 Une terre et habitations sises et situées en la dite paroisse Saint-Lazare (mission Saint-Damien), en la septième concession, maintenant connue et indiquée aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du comté de Bellechasse pour la dite paroisse.*

*#2 Une autre terre sise et située en la même paroisse et en la même concession maintenant connue et indiquée aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la dite paroisse Saint-Lazare sous le no 897.*

*#3 Une autre terre sise et située encore en la même paroisse Saint-Lazare, en la même concession et maintenant connue et indiquée aux plan et livre de renvoi officiels du dit cadastre pour la dite paroisse Saint-Lazare sous le no 896 avec ensemble toutes les bâtisses construites et érigées sur l'un ou l'autre des trois lots ci-dessus en dernier lieu mentionnées et décrits, circonstances et dépendances.*

*Au moyen de quoi et de tout ce que dessus les dits donateurs transportent au dit donataire tous les droits de propriété et autres droits généralement quelconques qu'ils ont et peuvent avoir sur tout ce que dessus donné voulant et entendant qu'ils en soient saisis dès aujourd'hui et qu'ils en jouissent et disposent et fassent comme de chose à lui appartenant en pleine et entière propriété et à perpétuité de ce jour et à toujours en vertu des présentes.*

*Il a été spécialement convenu et arrêté entre les dites parties que l'acte de donation entre vifs fait et consenti par les dits donateurs en faveur du dit donataire devant nous, notaire soussigné en date du deux août dernier, se trouve, par ces mêmes présentes, annulé et résilié et comme non avenu avertis de l'enregistrement et pour l'exécution des présentes les dites parties ont élu leur domicile irrévocable en leur demeure actuelle. Donc acte fait et passé en la dite paroisse Saint-Lazare en la maison et demeure du S.r Charles Bilodeau, cultivateur du dit-lieu les jour, mois et an aux dits sous le no 1714 des minutes du notaire soussigné. Et les dites parties requises de signer ont déclaré ne savoir écrire ni signer ont fait leur marque ordinaire d'une croix après lecture faite.*

*X - X - X - W Guay N.P.<sup>1</sup>*

Grégoire était très original à ses heures et le livre du centenaire de Saint-Lazare à la page 45 confirme les propos que m'a rapportés mon père : « Mon grand-père devait fournir un cochon de deux cents livres à chaque année à son père. Il dut parfois se reprendre de trois à quatre fois car si à la pesée le cochon pesait deux cent deux, deux cent trois ou cent quatre-vingt-dix-neuf livres, et bien c'était tout simplement refusé et il lui disait : " Va-t-en avec ça et tu reviendras avec un cochon de deux cents livres." De plus, Grégoire s'aperçut que sa femme ne réussissait pas à user sa jupe de flanelle à tous les ans. Par esprit de justice, il décida de porter la jupe afin de l'user et d'en obtenir une nouvelle annuellement ! »

<sup>1</sup> Archives nationales du Québec.

## Bellechasse et le Mouvement Desjardins

par André Beaudoin

Lorsqu'Alphonse Desjardins entreprend, au début du siècle précédent, l'œuvre de sa vie, il trouve en Bellechasse un terrain de travail très fertile. L'accueil réceptif que son projet reçoit dans notre région s'explique sans doute en grande partie par la proximité géographique de Lévis, mais également parce que, en milieu rural, il vient combler un vide que le système bancaire traditionnel n'est pas intéressé, pour des motifs de rentabilité, à remplir. C'est ce qui s'est passé dans ma paroisse natale et ce fut probablement le cas dans de nombreuses autres localités de Bellechasse et de la région.

Quoi qu'il en soit, le Mouvement Desjardins contribuera grandement, au cours du XX<sup>e</sup> siècle à améliorer notre situation économique régionale et notre qualité de vie. Et pourtant, elle n'est pas si lointaine l'époque où celui qui voulait acquérir une automobile devait souvent passer par les compagnies de finance avec leurs taux usuraires. Que de progrès accompli au fil des décennies!

L'histoire des débuts du Mouvement d'Alphonse Desjardins est à ce point importante en Bellechasse qu'il nous a paru important de lui consacrer quelques pages. Il ne s'agit pas d'une histoire exhaustive, bien entendu, ni même d'une histoire partielle, mais certaines étapes que nous résumons ici sont pertinentes dans la mesure où elles résument les modestes débuts d'une belle aventure qui, en dépit de nombreuses difficultés, notamment au cours des pénibles années de la crise économique de 1929, se poursuit toujours plus d'un siècle plus tard. Avec le succès que nous lui connaissons! Par la même occasion, il nous a paru important de faire ressortir le rôle de premier plan joué par le clergé de l'époque dans la genèse et la concrétisation du rêve de Desjardins.

### Sans jeu de mots : nous allons maintenant emprunter

Nous allons maintenant largement **emprunter** à l'historien Pierre Poulin, qui a écrit il y a quelques années, une excellente histoire du début du Mouvement Desjardins (1900-1920). Comme nous le verrons, Bellechasse et l'ancien comté de Dorchester ont supporté Alphonse Desjardins très tôt dans sa vision d'un monde où les moyens financiers sont au service de l'homme et non le contraire. Nous citons maintenant l'historien :

Les difficultés économiques et sociales du Québec à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ont joué un rôle important dans l'initiative de Desjardins. Rien n'exprime mieux l'ampleur des problèmes de l'économie québécoise à cette époque que le phénomène d'émigration de la population vers les États-Unis. En l'espace d'une soixantaine d'années, de 1840 à 1900, plus de 600 000 citoyens de la province quittent leur terre natale à destination des villes de la Nouvelle-Angleterre où la plupart trouvent un emploi dans les industries manufacturières. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, ce flot migratoire conserve des proportions alarmantes. On enregistre 100 000 nouveaux départs de 1900 à 1910 et 80 000 autres dans la décennie suivante<sup>1</sup>. Le surpeuplement rural engendré par de forts taux de natalité ( qui oscillent entre 43,2 et 38,3 pour mille habitants de 1866 à 1906)<sup>2</sup>, les problèmes agricoles, la faiblesse du développement industriel et la proximité relative des villes de la Nouvelle-Angleterre, où le travail abonde, expliquent ce mouvement migratoire.

À partir des années 1850, l'occupation des basses terres de la vallée du Saint-Laurent a atteint son point de saturation. Parmi les jeunes, plusieurs sont donc forcés de quitter leur paroisse pour trouver

<sup>1</sup> Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert. *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise (1867-1929)*. [Montréal] Boréal Express, 1979, p. 42.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 32.

un gagne-pain. On se dirige vers les terres de l'arrière-pays ou vers les villes, mais le plus souvent vers le pays voisin. Le problème inquiète largement le clergé et les dirigeants politiques qui tenteront, sans trop de succès, d'y apporter une solution par la colonisation de nouveaux territoires. Ainsi, peu à peu, le peuplement pénètre le Témiscouata, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, les Laurentides au nord de Montréal, la Mauricie et le Témiscamisque. Mais le développement de ces régions n'attire guère plus qu'une cinquantaine de milliers de personnes dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. La vie de colons offre en réalité bien peu d'attraits. Il faut plus que du courage pour s'accommoder de l'éloignement, des longs défrichements et d'une terre qui ne produira ses fruits qu'après plusieurs années de labeur, si jamais le climat et la qualité du sol s'y prêtent. C'est pourquoi on choisit plus souvent d'émigrer. (Pierre Poulin, *Histoire du Mouvement Desjardins*, 1990, tome 1, p.17-19.)

## Une société rurale

Pierre Poulin poursuit son analyse et le fruit de ses recherches s'applique naturellement à Bellechasse, à l'époque une société essentiellement agricole :

Le Québec conserve encore les traits dominants d'une société rurale. Près des deux tiers de la population habite encore la campagne. On y vit de l'agriculture, à laquelle se conjuguent d'autres activités comme l'exploitation forestière, la pêche, l'artisanat et la petite industrie. L'agriculture québécoise a fait des progrès sensibles dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, grâce à l'amélioration des techniques appropriées aux différentes productions. Stimulée par la demande du marché anglais, l'industrie laitière est devenue la grande spécialité de l'agriculture québécoise et son secteur le plus dynamique. Mais ces progrès ne touchent pas l'ensemble du territoire. Ils se remarquent surtout dans les vieilles paroisses, notamment dans la région montréalaise où l'agriculture est fortement intégrée au marché. Dans les régions éloignées des grands centres, et plus spécialement dans les paroisses de colonisation, de graves problèmes subsistent. En plusieurs endroits, on pratique encore une agriculture de subsistance selon des méthodes archaïques. Ces problèmes d'organisation font que, trop souvent, la pauvreté et la misère définissent la condition matérielle des ruraux. (Pierre Poulin, *Histoire du Mouvement Desjardins*, 1990, tome 1, p.19-21.)

Et pourtant, en dépit des apparences, le Québec moderne commence à se dessiner. Pierre Poulin écrit :

Dans le commerce, le développement du marché de la consommation, les nouveaux moyens de transport et de nouvelles techniques de vente favorisent l'avènement des grandes entreprises commerciales qui s'accaparent une part croissante du marché au détriment des petits détaillants.

L'agriculteur ressent lui aussi les effets des nouvelles tendances économiques. Qu'il s'agisse d'acheter des biens d'utilité professionnelle (semence, machinerie, instruments aratoires, etc.) ou de vendre sa récolte, ses animaux ou ses produits laitiers, il doit maintenant composer avec des intermédiaires de plus en plus puissants qui n'ont aucune difficulté à lui imposer leurs conditions. Sans coopératives agricoles qui lui permettraient de faire des achats en commun et de vendre ses produits sur le marché à des conditions avantageuses, et sans organisation syndicale pour défendre ses intérêts, l'agriculteur est condamné à une situation de dépendance et à des revenus médiocres. (Pierre Poulin, *Histoire du Mouvement Desjardins*, 1990, tome 1, p.25.)

## Et l'église ?

Quant au clergé catholique, qui assume à l'époque un leadership social déterminant, sa conception rédemptrice de l'existence le prédispose mal à l'analyse des problèmes sociaux du monde moderne. Guidé par des valeurs d'autorité, de soumission et d'espérance surnaturelle, il prône souvent la

<sup>3</sup> Jean Hamelin et Yves Roby. *Histoire économique du Québec, 1851-1896*. Montréal, Fides, 1971, p. 164.

résignation. Le travail, l'économie, la tempérance et la pratique des vertus chrétiennes sont généralement les seuls remèdes qu'il prescrit contre la misère.

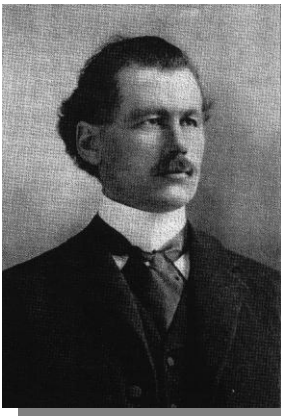
Toutefois, dans les années 1890, quelques prêtres, des hommes politiques et des agronomes étroitement associés à la promotion de l'agriculture portent une attention croissante aux problèmes d'organisation du monde rural et envisagent des initiatives qui s'inspirent des expériences coopératives européennes. L'idée de la coopération fait lentement son chemin dans les réunions de la société d'industrie laitière et dans quelques sociétés d'agriculture. (Pierre Poulin, *Histoire du Mouvement Desjardins*, 1990, tome 1, p.27.)

Desjardins se représente aussi la paroisse comme une espèce de terreau des pratiques collectives. La commission scolaire, le conseil municipal et la fabrique ont donné aux paroissiens une expérience de l'action collective qui les prédispose à l'association coopérative. Selon lui, l'intérêt qu'ils portent à ces institutions montre bien qu'ils «ont le goût de la décentralisation et des activités locales spécialisées». De plus, les administrations municipales et scolaires constituent des milieux d'apprentissage où la caisse pourra recruter son personnel administratif.

La paroisse, c'est aussi le fief du curé, à la fois chef spirituel et leader sur le plan social. En faisant de la caisse une institution paroissiale, Desjardins favorise la participation du curé qu'il souhaite ardemment d'ailleurs. N'est-il pas le citoyen le plus influent de sa communauté, l'un des plus instruits et surtout l'un de ceux qui connaît le mieux la condition économique et les qualités morales des paroissiens? (Pierre Poulin, *Histoire du Mouvement Desjardins*, 1990, tome 1, p.91.)

### Un tableau statistique révélateur

Des données statistiques relatives aux vingt premières années du Mouvement Desjardins résument avec éloquence l'implication du clergé dans l'organisation et l'administration quotidienne des petites caisses populaires. Nous constatons que 102 conseils d'administration sur 160 sont présidés par le curé ou un prêtre. Par ailleurs, le principal bras droit d'Alphonse Desjardins, comme nous l'avons vu dans la parution précédente d'*Au fil des ans* est un prêtre, l'abbé Philibert Grondin. L'archevêque de Québec, Mgr Louis-Nazaire Bégin, est également un ardent défenseur du nouveau mouvement et il se rend en personne à Lévis, le 13 janvier 1909, pour s'inscrire comme sociétaire. Le curé de Lévis, l'abbé François-Xavier Gosselin, ami de Desjardins, et plusieurs prêtres du Collège de Lévis, jouent par ailleurs un rôle de soutien fort précieux au cours de ces difficiles ( et décisives) années de pionniers. L'abbé Joseph Hallé, entre autres, qui a étudié à Rome, rend de précieux services en traduisant pour Desjardins des brochures italiennes et allemandes sur la coopération ainsi que sa correspondance avec les dirigeants du mouvement coopératif européen.



Il va de soi que les notables des petits villages s'intéressent également à l'entreprise de Desjardins. À Sainte-Claire, par exemple, une figure éminente de la paroisse, le docteur J.A.N. Chabot, fonde, le 1<sup>er</sup> octobre 1912, une caisse populaire promise à un bel avenir puisque le vieux médecin de campagne en sera encore le président au moment où elle fêtera son 50<sup>e</sup> anniversaire. Nous connaissons la suite. De nos jours, la Caisse populaire de Sainte-Claire présente un actif remarquable.

### Adélard Turgeon et le Mouvement Desjardins

Adélard Turgeon figure avec Faucher de Saint-Maurice parmi les grands hommes politiques de l'histoire de Bellechasse. Contemporain et proche voisin d'Alphonse Desjardins, peut-être même un ami, il est intéressant de connaître l'opinion de l'homme politique sur le jeune mouvement :



Il existe en effet dans la ville de Lévis, une banque populaire de date récente que nous devons au zèle et à la sollicitude d'un membre adjoint de la société des études économiques de France, M. Alphonse Desjardins. [...] Cet exemple sera-t-il suivi? Je connais plusieurs personnes dévouées, des membres du clergé qui en surveillent les débuts avec anxiété, toutes prêtes à en établir de semblables dans leur localité si le succès répond aux espérances. Si cet exemple se généralise, dans dix ans, le mouvement donné par Lévis aura des imitateurs et nous aurons cent, deux cents caisses populaires; [...] Ce sera alors le temps de demander au Parlement fédéral une loi qui fixera leur existence juridique, car la banque économique fondée à Lévis par M. Alphonse Desjardins semble présenter toutes les conditions désirables d'un fonctionnement sûr et efficace et qui rencontrerait toutes les conditions que le représentant de Wolfe a en vue. (*Débats de l'Assemblée législative du Québec*, 19 mars 1901, p. 215)

L'intervention de Turgeon plaît à Desjardins et le 1<sup>er</sup> avril 1901, le conseil d'administration vote une résolution pour «lui exprimer sa reconnaissance pour les paroles très sympathiques dont il s'est servi en parlant de la Caisse populaire de Lévis, et pour l'aide précieuse que sa parole fournira à l'œuvre du crédit populaire dans la province, en la faisant connaître et apprécier comme elle le mérite».

### Comtés du Québec où l'actif total des caisses atteint 100 000 \$ en 1920.

| Comté          | Caisses | Sociétaires | Actif total<br>\$ |
|----------------|---------|-------------|-------------------|
| Lévis          | 3       | 1 611       | 1 215 102         |
| Dorchester     | 8       | 4 051       | 945 018           |
| Bellechasse    | 4       | 1 708       | 458 619           |
| Champlain      | 9       | 2 347       | 425 400           |
| Bonaventure    | 4       | 1 816       | 281 901           |
| Saint-Sauveur  | 3       | 1 608       | 281 050           |
| Québec         | 4       | 1 758       | 261 689           |
| Trois-Rivières | 1       | 833         | 224 401           |
| Kamouraska     | 4       | 1 176       | 210 835           |
| Iberville      | 2       | 759         | 204 769           |
| Mégantic       | 4       | 1 217       | 184 374           |
| Maisonneuve    | 2       | -           | 172 676           |
| Saint-Maurice  | 4       | 867         | 163 205           |
| Matane         | 4       | 745         | 144 475           |
| Québec-Centre  | 1       | 954         | 102 267           |
| Beauce         | 4       | 1 159       | 100 283           |

Source : Pierre Poulin, *Histoire du Mouvement Desjardins*, 1990, tome 1, p. 179 : *Annuaire statistique, 1916-1921*

#### Des premiers pas chancelants

Outre le remarquable succès de la Caisse populaire de Sainte-Claire, on verra d'autres belles réussites, notamment la Caisse populaire de Saint-Luc, fondée le 17 mars 1918, et dont le profil

économique est représentatif des paroisses de la seconde vague de colonisation. Parmi les caisses populaires de cette première heure qui n'auront pas à vivre le traumatisme d'une première fermeture, mentionnons la Caisse populaire d'Armagh, fondée le 13 mars 1910, la Caisse populaire de Saint-Gervais, fondée trois jours plus tôt, le 10 mars 1910, et la Caisse populaire de Saint-Léon, fondée le 21 juillet 1912.

Les caisses populaires de Saint-Magloire, de Saint-Odilon, de Sainte-Justine et de Saint-Charles, fondées vers la même époque, connaîtront cependant des jours plus difficiles et, tout comme la première caisse populaire de Saint-Nazaire, fondée par l'abbé Philibert Grondin et le curé Pierre A. Dion, le 28 octobre 1917, elles ne franchiront pas le difficile cap des années 30 et de la grande crise économique. Mais la roue de fortune des institutions financières est parfois bien étrange et toutes ces caisses connaîtront un jour une destinée inespérée. Le cas de la Caisse populaire de Saint-Charles, l'une des plus rentables au Québec est à cet égard un véritable petit miracle économique à la Bellechassoise!

En Bellechasse comme ailleurs au Québec, le succès de Desjardins est grandement redevable aux centaines de bénévoles qui, au fil des décennies, ont consacré des milliers d'heures à une cause commune. La recette «magique» du succès de leur administration réside dans leur excellente connaissance du milieu et des gens qui y vivent.



Dirigeants de la Caisse populaire de Saint-Nazaire (vers le milieu des années 1990)

1<sup>er</sup> rang : Lise Lachance, René Blais, Cécile Audet, Wilfrid Leclerc;

2<sup>e</sup> rang : Paul-Armand Bruneau, Fidel Fillion, André Beaudoin, Denis Brochu, Roland Béchard, Clément Fillion

*Index chronologique des Caisses populaires des municipalités couvertes par la Société historique de Bellechasse (6 décembre 1900- 26 septembre 1920)*

| Année | Nom de la caisse                           | Rang au niveau du Québec | Rang au niveau de Bellechasse | Fondation               | Liquidation   |
|-------|--|--------------------------|-------------------------------|-------------------------|---------------|
| 1909  | Caisse populaire de Saint-Charles          | 19                       | 1                             | 10 janvier              | 26 avril 1932 |
| 1910  | Caisse populaire de Saint-Gervais          | 34                       | 2                             | 10 mars                 | -             |
| 1910  | Caisse populaire de Saint-Cajetan d'Armagh | 35                       | 3                             | 13 mars                 | -             |
| 1912  | Caisse populaire de Saint-Magloire         | 88                       | 4                             | 14 juillet              | vers 1925     |
| 1912  | Caisse populaire de Saint-Léon-de-Standon  | 89                       | 5                             | 21 juillet              | -             |
| 1912  | Caisse populaire de Sainte-Claire          | 100                      | 6                             | 1 <sup>er</sup> octobre | -             |
| 1917  | Caisse populaire de Saint-Nazaire          | 156                      | 7                             | 28 octobre              | après 1935    |
| 1919  | Caisse populaire de Sainte-Sabine          | 179                      | 8                             | mois de juillet         | vers 1920     |

**Merci à nos principaux supporteurs financiers :**

*MRC de Bellechasse*

*Caisses populaires Desjardins de Bellechasse*

*Promutuel de Bellechasse*

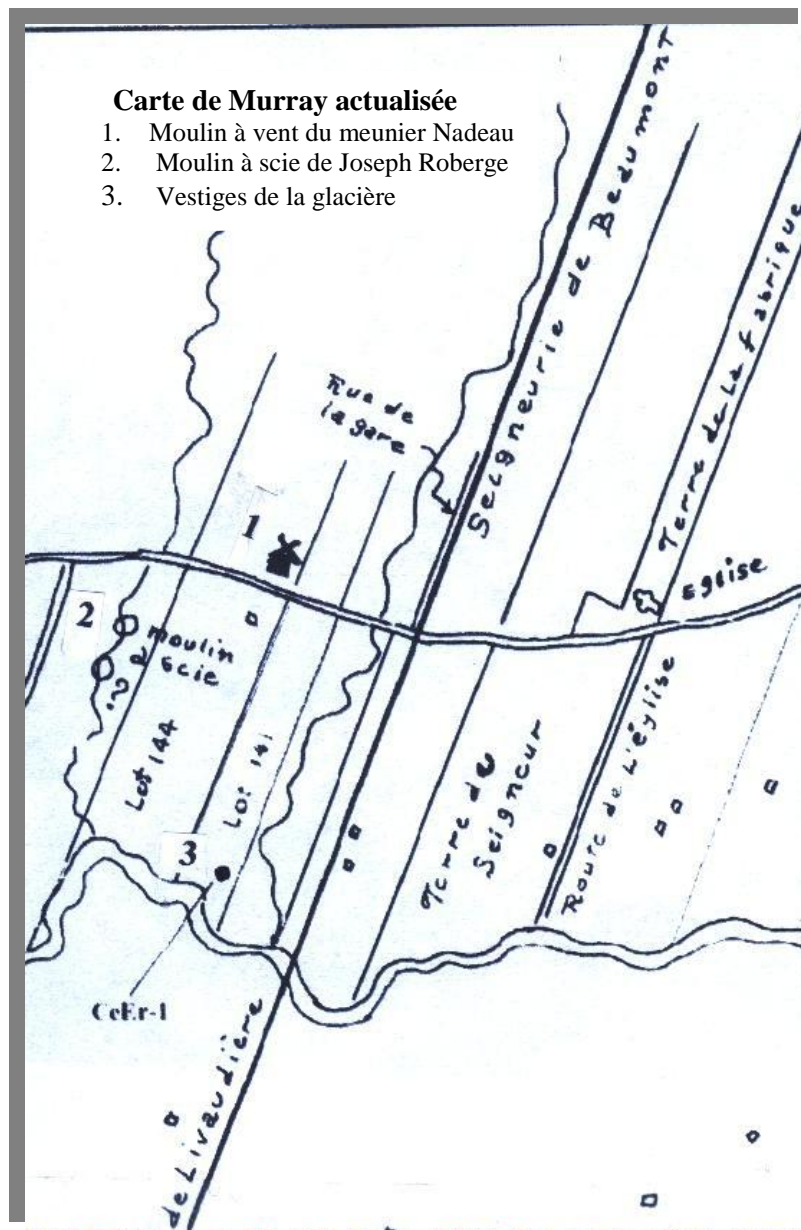
# Fouilles archéologiques à Saint-Charles

## C'est une glacière!

par Conrad Paré

Toutes sortes d'hypothèses ont été émises pour déterminer la nature des vestiges d'un ouvrage circulaire en pierre présent sur un promontoire naturel à proximité de la rivière Boyer dans le village de Saint-Charles.

S'agit-il d'une cache, d'un abri pour les voyageurs en canot sur la rivière au début de la colonie? S'agit-il d'un ancien four à chaux, à charbon ou à briques? Rien de tout cela; c'est ce que confirment les résultats d'une étude archéologique effectuée à l'automne 2001 par Louis-Philippe Picard M. A.



## Origine du projet

L'ouvrage circulaire se trouve sur un terrain appartenant au ministère des Transports, à Saint-Charles de Bellechasse. C'est sous la recommandation de Denis Roy, archéologue à la direction du Plan, des programmes, des Ressources et du Soutien technique du même ministère que les travaux furent entrepris et réalisés. Disons que la présence de ces vestiges avait été signalée au ministère de la Culture et des Communications en 1989 par Denis Girard, antiquaire de Saint-Charles.

## Des vestiges à protéger

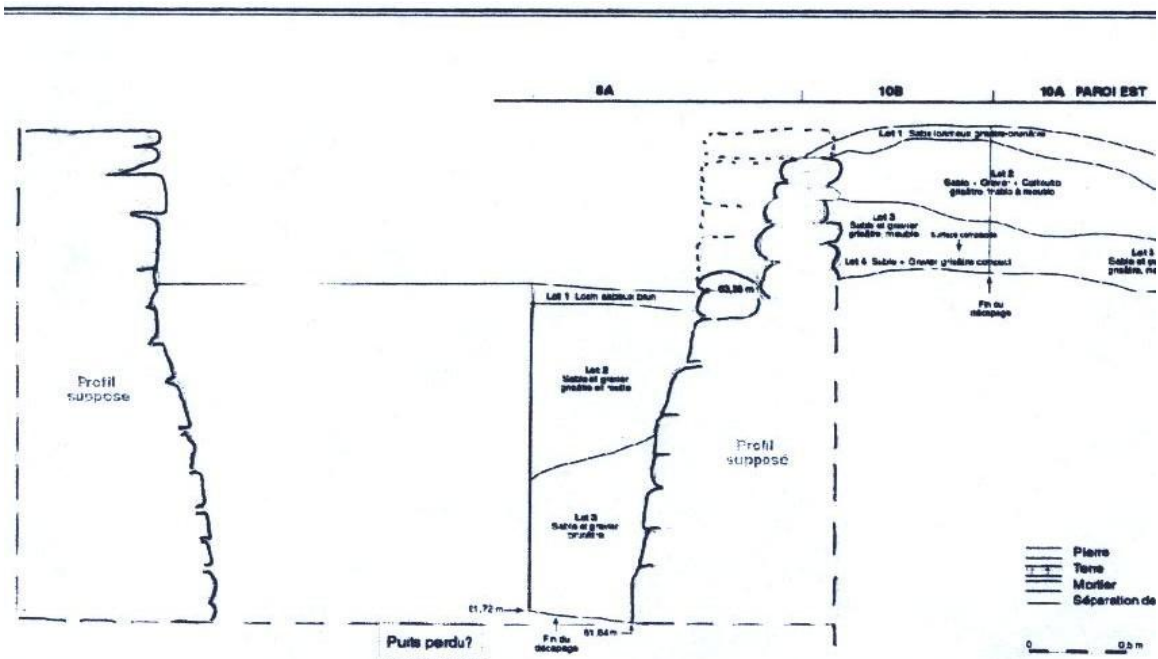
À la fin de l'année 2000, le remplissage d'une vallée par des matériaux de démolition d'infrastructures de béton et de déblais d'excavation sur plusieurs mètres de hauteur sur le terrain voisin constituait une menace importante à l'intégrité du site identifié. La décision d'y réaliser une intervention archéologique a été prise à la suite de l'analyse de la situation par le service du Soutien technique du ministère des Transports.

## Les travaux à réaliser

Le mandat élaboré pour faire une intervention d'inventaire et d'expertises archéologiques consistait en «sondages exploratoires sur l'ensemble de la superficie de la parcelle du lot cadastral 141-p concernée y compris à l'intérieur des vestiges de l'ouvrage en pierre en place ». Un rapport devait également suivre pour recueillir toutes les données et exprimer une interprétation scientifique des résultats.

## Description des travaux

La parcelle du lot 141-P soumise à l'inventaire archéologique couvre une superficie d'environ 220 mètres carrés délimitée au sud, à l'ouest et au nord-ouest par le rebord d'un talus en pente abrupte et, du côté est, par la ligne de séparation entre les lots 141 et 140.



Relevé en coupe des puits de sondage 8A, 10B, 10A (paroi est) et sections d'ouvrage en pierre en place.

Les puits de sondage ont été effectués comme prévu sur des lignes parallèles orientées nord-sud et espacées de 3 à 4 mètres pour s'adapter à la topographie irrégulière du terrain.

Sept puits de sondage de 0,5 mètre de côté ont été pratiqués autour des vestiges en pierre et trois puits de 1 mètre de côté ont été implantés à proximité de l'emplacement supposé du parement extérieur. Un puits de 1 mètre de largeur devait permettre de vérifier la hauteur des vestiges en place et leur état de conservation sous la surface du sol actuel.

Les sondages sur les vestiges de l'ouvrage en pierre « confirment que la partie enfouie de cet ouvrage est aussi de forme circulaire; elle est constituée de blocs de pierre de grès non taillés de diverses dimensions. Le diamètre intérieur de 3,4 mètres de la partie supérieure diminue cependant en fonction du fruit du parement intérieur observé pendant le décapage du puits et enregistré sur le relevé en coupe de la paroi est ».

Le décapage de la partie extérieure du mur nord révèle que la face extérieure du mur ne contient aucun liant, mortier ou autre, comme dans les ouvrages de fondations des bâtiments érigés sous le Régime français. « Dans le cas présent, le mortier n'a été utilisé que pour combler les interstices entre les pierres de la paroi intérieure. » Les blocs utilisés sont de même nature que ceux utilisés pour la construction de l'église de Saint-Charles et la grande majorité des murs du cimetière paroissial.

## Résultats

La glacière de Saint-Charles a été érigée sur un talus constitué de sable et de gravier fin pour permettre à l'eau de fonte de la glace de percoler et de s'écouler à l'extérieur de la parcelle de terrain sur laquelle elle est bâtie à travers un grillage de bois au fond du puits. La figure précédente montre bien cette particularité, seulement une pièce de bois a été découverte dans le fond de la glacière de Saint-Charles à cause de l'exiguïté du puits excavé. Une très petite partie de l'excavation permettait à un homme de se rendre au fond de la structure de pierre ; elle n'a pu être plus grande à cause des restrictions monétaires du contrat.

## Conclusion

J'emprunte ici les conclusions de Louis-Philippe Picard dans son rapport intitulé « Inventaire archéologique » :

« Les recherches documentaires effectuées en archives suivies d'une intervention archéologique à l'automne 2001 ont permis d'éliminer quelques hypothèses sur l'identité et la fonction des vestiges encore en place d'un ouvrage en pierres localisé sur le terrain du Centre de Services du ministère des Transports de Saint-Charles-de-Bellechasse; l'ensemble des données collectées supportent l'interprétation la plus vraisemblable de l'utilisation passée de la parcelle de terrain concernée comme site potentiel d'une glacière à usage domestique. » Les résultats de la recherche sur le terrain suggèrent qu'il s'agirait vraisemblablement du corps principal d'une ancienne glacière. La partie du parement intérieur dégagé sous la surface du sol s'est révélée en bon état de conservation.»

« La mise à jour de ce qui pourrait s'avérer un spécimen de dépendance peu connu et peu documenté, qui a joué un rôle important dans la conservation des aliments périssables des premiers agriculteurs québécois, à la période historique, représente une découverte archéologique majeure. De forme tronconique inversée, semblable à la glacière de la forteresse de Louisbourg vers 1725, l'ouvrage en pierre de Saint-Charles-de-Bellechasse constituerait en effet le premier de

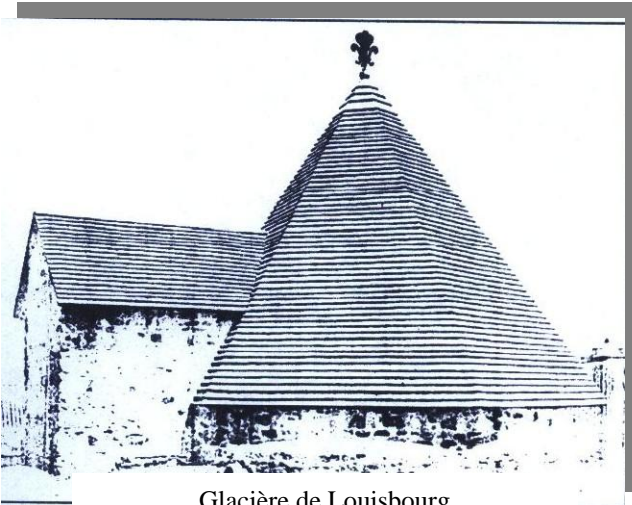
ce genre répertorié au Québec.» Le site mériterait certainement une attention particulière pour sa protection, sa conservation et sa mise en valeur.

### Mon hypothèse

Il est difficile de concevoir que la glacière de Saint-Charles ait été érigée pour un usage familial comme il a été suggéré antérieurement. La ressemblance avec la glacière de Louisbourg, bien qu'elle soit de plus petite dimension, laisse croire que son usage a été nécessité par une situation de conservation d'aliments pour un groupe de personnes. À Louisbourg, la glacière était utilisée pour les besoins de la garnison.

La période de sa construction est justifiée par «la technique de construction utilisée qui semble être la même que celle utilisée sur les fondations de bâtiments érigés sous le Régime français. »

Citons comme exemples la seconde habitation de Champlain et le site de l'ancien presbytère de Beaumont.



Glacière de Louisbourg

L'importance de la glacière et la période de sa construction nous situent à Saint-Charles vers les années 1756-1757. Je suis d'avis que la glacière a servi à conserver les aliments que le Sieur Joseph Roberge de Saint-Charles devait fournir par contrat avec Cadet aux Acadiens réfugiés à la seigneurie de Livaudière dans la première Cadie, aujourd'hui le premier rang de Saint-Gervais. Joseph Cadet, munitionnaire pour le compte du Roi fit des arrangements avec Joseph Roberge de Beaumont paroisse de Saint-Charles pour leur fournir des provisions. L'engagement de Joseph Roberge fut reçu par le notaire Jean-Claude Panet, le 14 novembre 1756.

Roberge s'engageait à procurer à chaque réfugié à compter du premier décembre 1756 et ce, pendant six mois, « une demi-livre de bœuf ou un quarteron de lard et quatre onces de pois par jour ». Cadet, bras droit de Bigot avec Michel-Jean-Hugues Péan ( seigneur de Livaudière) s'obligeait à payer à Roberge la ration de lard et de bœuf à raison «de six sols la livre de bœuf et douze sols la livre de lard». Quant aux pois, il promettait les payer six livres le minot. Cadet paya même douze cent livres d'avance à Roberge afin de lui permettre d'exécuter son contrat sans délai.

Nous ignorons pour le moment si le contrat fut prolongé les mois subséquents en 1757. Je souhaite que les recherches que j'ai entreprises sur le sujet pourront confirmer cette hypothèse.

Nous ignorons pour le moment si le contrat fut prolongé les mois subséquents en 1757. Je souhaite que les recherches que j'ai entreprises sur le sujet pourront confirmer cette hypothèse.

**Source principale :** Ministère des Transports, Direction générale de Québec et de l'Est, Direction du Plan, des Programmes, des Ressources et du Soutien technique, Service du Soutien technique. *Inventaire archéologique, parcelle du lot 141-p, Centre de services de Saint-Charles-de-Bellechasse, direction de Chaudière-Appalaches, Louis-Philippe Picard, M.A, archéologue, mars 2002.*

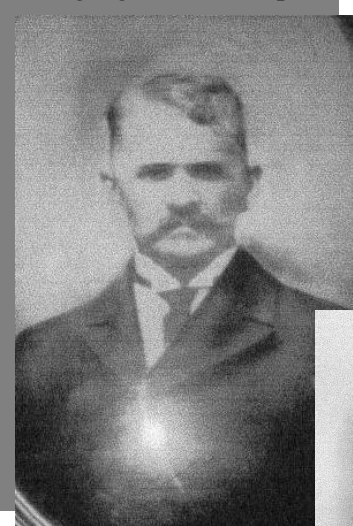
# La diaspora bellechassoise

## Des Catellier de Saint-Gervais au Manitoba

**N.D.L.R. : Sous la plume d'Armande Catellier-Marion, nous vous présentons ici un très beau texte suggéré par Charles-Henri Bélanger.**

### Cyriac et Félicité Catellier

**J**e me fais l'interprète de toutes les familles Catellier, afin d'évoquer des souvenirs qui nous feront mieux connaître nos origines et, du fait même, notre identité. Il importe de dévoiler plusieurs faits intéressants de la souche Catellier au Manitoba. Je garde bien des souvenirs de mes grands-parents Cyriac et de son épouse, Félicité Gratton. Nous, les aînés, essayerons de tracer le récit de leur début dans l'Ouest: d'abord leur arrivée à Saint-Boniface, ensuite leur établissement à Saint-Pierre-Jolys, à La Rochelle et à Saint-Malo. Tout au long des années, ils nous ont laissé l'exemple d'une vie féconde en labeur, en dévouement et en courage, ainsi que le témoignage de leur esprit de foi et de la pratique des vertus chrétiennes. Voilà la richesse de l'héritage qu'ils nous ont transmis et qui nous incombe d'apprécier et de faire fructifier.



papa était un patriote Canada ainsi qu'un enjouement avait pour C'est pourquoi nous parmi les nôtres tels Gabriel.



Grand-papa Cyriac est né le 8 octobre 1862, à Saint Gervais, comté de Bellechasse, province de Québec, fils de Joseph Catellier et de Marie Turgeon. Il avait trois sœurs : une qui mourut à l'âge de vingt ans, deux sœurs religieuses et un frère aîné nommé Joseph-Vincent Catellier. Ces derniers sont demeurés au Québec. Leur père mourut très jeune et leur mère, à l'âge de 52 ans. Cyriac fit ses études à l'Université Laval. Il

vint au Manitoba en 1882, muni d'un diplôme de professeur. À l'époque, à la demande de Monseigneur Taché, il vint du Bas-Canada pour enseigner dans l'Ouest. Il était intrépide, un grand historien doublé d'un politicien et sûrement il avait le goût de l'aventure. Grand-bien renseigné sur l'histoire du raconteur d'histoires drôles. Son effet d'égayer toutes les situations. trouvons des conteurs et farceurs l'oncle Émile, tante Irène et petit-fils

C'est dans la région de Saint-Pierre-Jolys qu'il rencontra une charmante jeune demoiselle du nom de Félicité Gratton, originaire de Terrebonne, Québec. Elle était la fille d'Édouard Gratton et d'Onésime Cabana. Elle avait deux sœurs, Alma et Cordillia, et quatre frères : Joseph, Euclide, Roch et Charles. Il l'épousa le 13 octobre 1885, à Saint-Pierre-Jolys. Un avenir heureux, prospère et serein comme fut le leur, n'aurait pas été possible sans l'appui moral de sa courageuse femme.

Grand-papa enseigna d'abord à Saint-Boniface, ensuite à Saint-Pierre-sud. C'est à cette époque qu'il se maria. Il a aussi enseigné à Saint-Malo. Grand-Papa acheta une terre à La Rochelle tout en continuant d'enseigner.

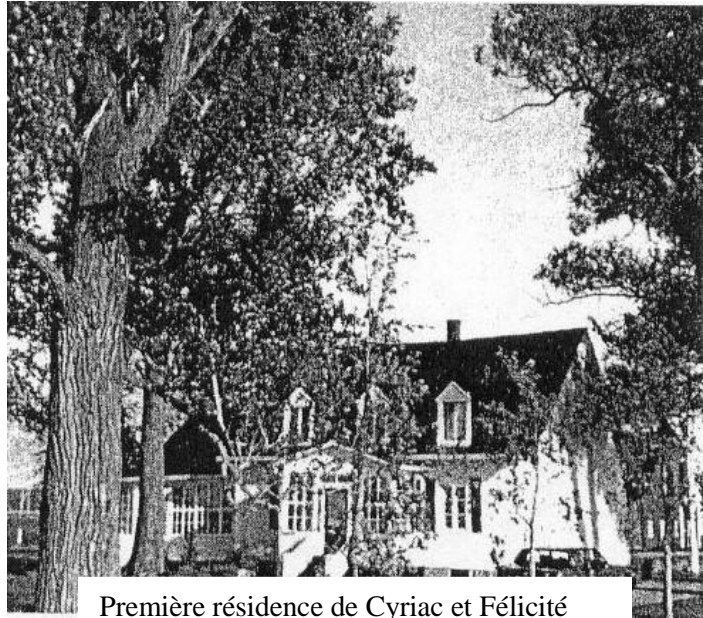


Cyriac et Félicité eurent onze enfants. Voici le nom des membres de la famille et de leurs conjoints : Aldéric et Eugénie Carrière ; Émile et Mary Coulombe ; Rose et Thomas Coulombe ; Armand et Blanche Malo ; Adonai et Mignonette Rouillard ; Lucien et Blanche Goulet ; Claire et Isidore Forest ; Marcel et Donalda Bruneau ; Aurore et George Wallace puis Irène, la plus jeune. Un garçon, Aurèle est mort en bas âge. Irène a une histoire intéressante et captivante. Je lui laisse, à elle, de raconter sa vie, ses souvenirs, sa carrière et tout dernièrement, sa retraite. Les grands-parents et leurs descendants avaient un sens chrétien de la vie et le respect de la famille.

Aujourd'hui, nous comptons 800 descendants. Merci, André, d'avoir fait les recherches pour la généalogie des familles de Cyriac et de Félicité Catellier. Nous sommes 800 descendants y inclus les triplets, les enfants de la quatrième génération, fils de Paul Catellier et de Lucie Marcoux. Les grands-parents, Étienne et Imelda, sont de la lignée d'Aldéric Catellier. Grand-maman fut toujours très accueillante et très généreuse. Elle était femme exemplaire, aimée et respectée de tout le monde. Ses nombreux services rendus furent appréciés. Dès le début de son mariage, elle fut maîtresse de poste à La Rochelle et aussi offrit chambre et pension aux instituteurs de la petite école locale. Les petits-enfants se souviendront toujours de ses beaux cadeaux : mitaines, toques, bas, foulards et de belles robes pour les petites filles. Si elle était bonne couturière et tricoteuse, elle était aussi bonne cuisinière et ne fut pas surpassée pour ses bons plats. Ses nombreuses occupations sont à l'honneur dans les familles qui lui ont succédé.

Vu que la famille Catellier passa la majeure partie de sa vie à La Rochelle, j'aimerais vous présenter quelques tableaux de cette vie. La Rochelle est situé entre Saint-Malo et Saint-Pierre-Jolys. La rivière aux Rats sépare la ville de Dufrost et de La Rochelle située trois milles à l'ouest. Cette petite rivière était familière aux premiers explorateurs, car ils voyageaient le long de son cours jusqu'à la rivière aux Roseaux. Apparemment, Christophe Dufrost de la Jemaraye, neveu de La Vérendrye, y mourut en 1736. Arnaud reçut son nom de ces voyageurs. En 1904, le chemin Dufrost-La Rochelle fut construit. Le chemin Édouard V111 fut construit en 1935. Aujourd'hui il est devenu la route 59.

Des familles de France émigrèrent à La Rochelle. M. le vicomte de Saint-Exupéry et M. de la Borderie établirent une



Première résidence de Cyriac et Félicité

beurrerie et une compagnie pour la préparation de lait condensé en boîtes de conserve. Il y eut même une usine pour fabrication de briques et de chaux. Mais ces industries ne durèrent pas et ces messieurs allèrent s'établir ailleurs, car il était difficile d'exporter leurs produits. Le nom de la Borderie disparut après leur départ et fut remplacé par La Rochelle. Plus tard le Chemin de fer du Pacifique Canadien accommoda les agriculteurs en leur permettant d'expédier leurs grains et autres produits. Une fromagerie à Saint-Malo devint une industrie importante pour les premiers colons.

Nos grands-parents furent témoins de la fondation de Saint-Pierre-Jolys, de La Rochelle et de Saint-Malo et de l'histoire de leur passé. Grand-papa fut conseiller et vérificateur de la municipalité de Salaberry. Ses petits-fils et arrière-petits-fils ont pris la relève. Tout au long de sa

vie, grand-père fut un homme d'affaires, professeur, conseiller, cultivateur et franc Libéral. Nous trouvons encore de loyaux Libéraux parmi ses descendants. Il ne manqua pas la chance d'acheter des terres pour ses fils. Il a en plus tenu un magasin à Dufrost pendant quelques années. À La Rochelle, leur maison fut comme un poste d'arrêt pour les voyageurs, une maison de pension, un bureau de poste, un lieu de rencontre et un arrêt pour les colporteurs. Je me souviens de M. Henri Lambert qui nous fascinait avec ses bibelots et ses marchandises. Grand-père aimait la terre ; ceci explique pourquoi plusieurs de ses descendants furent et sont encore agriculteurs.

### Loisirs

Plus tard, d'autres colons vinrent de Saint-Gervais, Québec, vers le Manitoba. Ils s'installèrent à Dufrost ; ce furent les familles Eugène Rouillard, Célestin Girard et Jos Goulet. À peu près à la même époque, M. Napoléon Lacasse et M. Cyprien Audette, originaires de Saint-Gervais eux aussi, vinrent s'installer à Otterburne où il y a encore de leurs descendants sur les emplacements paternels. Ces derniers étaient des cousins de grand-père, ils parlaient du Bas et du Haut-Canada. Nous, les plus jeunes, ne comprenions pas le sens de ces mots. Les grands-parents étaient de grands Canadiens qui aimaient leur coin de pays. C'est normal, car ils avaient de nombreux amis. Déjà, à La Rochelle, il y avait plusieurs familles. Les rencontres des amis se faisaient nombreuses avec les gens de Saint-Pierre-Jolys et de Saint-Malo. Ils furent de bons voisins. On se visitait et on passait de belles veillées à jouer aux cartes, à danser et à chanter. C'était le temps des violons et de la musique à bouche. Après, les grands-parents firent l'acquisition d'un piano. Chez grand-



Irène Catellier

papa, les enfants et leurs conjoints s'adonnaient à la musique. Il ne se trouvait pas de chanteurs de violoneux comme l'oncle Isidore, accompagné souvent par tante Claire. C'est pour cela que ses enfants font honneur à la chorale de l'église. Que de belles veillées se sont passées ainsi chez les amis. Les soirées tournaient souvent en partis politiques. Malgré de fortes discussions, tous vivaient en harmonie. Leur vie était fascinante. Ils s'oubliaient, travaillant pour les différentes organisations. Grand-père fut commissaire d'école durant de nombreuses années.

Quoique plusieurs des descendants vécurent dans différents endroits, ils relevèrent un défi des grands-parents et continuèrent à vivre en français et à suivre les coutumes traditionnelles. Leurs enfants ont profité de leur aide et de leurs conseils pour faire face aux défis qui se présentèrent au cours des années. Tous se rencontraient au Jour de l'An. On amenait les petits enfants et on demandait la bénédiction

paternelle dans plusieurs familles. Les familles à tour de rôle continuèrent les veillées avec souper. Les mets abondaient : dinde, tourtières, boulettes et pour finir, le dessert de bagatelle. Oncle Marcel et tante Donalda demeuraient plus éloignés. La parenté partait en groupes, en voitures l'hiver. Le trajet ne semblait pas trop long, car il était agrémenté de chansons et d'un peu de sirop pour la toux.. Quel bon souper les attendait. La soirée se prolongeait tard et l'on ne retournait que le lendemain midi.

Papa, Aldéric Catellier, naquit à La Rochelle. Il eut l'honneur d'être le premier Catellier né dans l'Ouest. Comme aîné, il eut bien des responsabilités. Il était grand travailleur. Lui et ses frères firent la garde des animaux en hiver aux Ormes avec d'autres de la même région. D'une année à l'autre, à la fin de l'automne, les garçons de ces familles venaient passer l'hiver aux Ormes où il y avait abondance de foin et d'abris. La fenaison se faisait aussi dans cette région.

Au début, la vie était dure et la famille mit beaucoup d'efforts pour assurer son bien-être et l'avancement de l'agriculture. Avec l'aide des parents, les garçons eurent des terres et des machines agricoles, soit à Dufrost, à Saint-Malo, à Arnaud où ailleurs. Les filles furent plus privilégiées. Elles allèrent pensionnaires et avaient même le choix d'apprendre le piano. Comme elles étaient de belles filles, elles trouvèrent vite à se marier. Tante Aurore nous a quittés jeune, laissant deux enfants. Oncle Adonai se maria à la fin de la première guerre et eut beaucoup de peine à quitter sa jeune épouse. Heureusement, l'armistice mit fin à cette absence. Oncle Armand et tante Blanche ont vécu à plusieurs endroits au Manitoba et Armand pratiqua plusieurs métiers, errant un peu comme le grand-père Gratton. Il paraît qu'il était comme un pigeon voyageur.

Les grands-parents sont retournés visiter leur parenté dans l'Est. Ces rencontres furent très agréables. Pour l'un de ces voyages, grand-maman partit en train avec le bébé, Irène ; comme elle ne parlait pas beaucoup anglais, elle demanda ainsi l'heure au conducteur : « Oh ! Messieurs, what o'clock ? » Elle parvint à se faire comprendre.

Les Catellier sont ordinairement blonds. Ça me rappelle un petit incident. Comme grand-papa peignait une clôture verte, un passant lui demanda la raison... car tu n'es pas Irlandais ? Il répondit, « Je commence à penser que « oui » car j'ai un petit-fils avec les cheveux roux » ; c'était Aurèle, après lui, il y en eut bien d'autres.

Vous vous demandez peut-être pourquoi il y a des sportifs dans les descendants Catellier et Colombe. C'est qu'Émile et sa fiancée, Mary Coulombe, et Tom Coulombe et sa fiancée, Rose Catellier, faisaient la tournée des joutes de base-ball. Naturellement, tantes Rose et Mary applaudissaient les joueurs. C'est peut-être la raison pour laquelle les Catellier et les Colombe ont de l'adresse pour le sport. Il n'y en avait pas d'autres comme l'oncle Marcel pour grimper un poteau de téléphone. On dit même, qu'il se munissait d'une bouteille de bière, grimpait le poteau nu-mains, buvant le contenu de sa bouteille et redescendait la tête en bas. Essayez donc ! À l'âge de 65 ans, il chaussa des patins pour jouer au hockey contre les Oldtimers de Saint-Pierre. Oncle Lucien se maria et continua à résider à la ferme paternelle. Aujourd'hui, c'est encore son fils Jacques et sa famille qui y demeurent. Après le départ des grands-parents, le bureau de poste resta encore dans les mains des Catellier. Tante Blanche disait :

« Presque toute la famille est née dans un sac de malle. » Les grands-parents se sont retirés à Saint-Malo, mais ce fut de courte durée pour grand-père, car il est mort à l'âge de 67 ans, en 1928. Après quelques années, grand-mère se remaria en seconde noces avec M. Arthur Malo.



Lorsque M. Malo mourut, elle vint demeurer chez tante Claire Forest jusqu'à sa mort en 1951. Tante Claire et sa famille méritent notre gratitude pour ce geste de dévouement.

Quand je disais que les grands-parents ont géré le bureau de poste durant plusieurs années, je ne veux pas oublier deux bons facteurs du temps, M. Damase Gladu et M. Jos Arpin, qui faisaient le trajet de Saint-Malo-La Rochelle et Dufrost. Le courrier venait par train jusqu'à Dufrost. Rares sont les fois qu'ils ont manqué malgré les mauvais chemins et les tempêtes. Ordinairement, ils avaient de solides voitures et des bons chevaux. Plus tard, le trajet se faisait en auto. Ils n'apportaient pas seulement le courrier mais aussi des colis, car les achats par catalogues se faisaient nombreux. Souvent des passagers descendaient du train à Dufrost et ils les ramenaient chez-eux.

Les descendants exerçant différents métiers et professions se sont dispersés premièrement au Manitoba, puis à travers le Canada ; d'autres aux États-Unis et un, même dans les Territoires du Nord-Ouest. Pour plusieurs années, Roland Wallace, fils de tante Aurore, eut domicile et emploi aux Caraïbes. Nous aurions aimé avoir plusieurs des premiers descendants présents, mais malheureusement, il n'en reste que trois : tante Claire, oncle Adonai et tante Irène. Nous avons beaucoup d'admiration pour vous trois. Nous vous aimons et vous souhaitons de tenir bon longtemps.



*Church of St. Malo, Manitoba (1936)*

*Centenaire des Catellier  
au Manitoba  
1885-1985*

Le souvenir de nos ancêtres reste toujours vivant dans notre cœur. Le sillon tracé par leurs bonnes oeuvres se prolonge et nous guide avec sagesse vers notre avenir. En héritage, ils nous ont légué notre fierté, notre foi et notre langue. N'ayons pas peur de les imiter ! Notre survivance en dépend.

**Source :** Armande Catellier-Marion, *Centenaire des Catellier au Manitoba, 1885-1985*

## Rappel

*Cette année, la date de l'assemblée annuelle de la SHB (dimanche, 25 avril) a été prévue afin de permettre à nos membres de visiter le salon de MultiArts et d'assister dans l'après-midi à une intéressante conférence à caractère historique. Nous vous attendons donc à 10 heures à la salle des Chevaliers-de-Colomb, 8, avenue Commerciale et par la suite nous nous rendons à l'aréna de Saint-Charles. Venez en grand nombre.*

**M O T S**

**C O D É S**

- 1) Une de ses toiles figure sur le calendrier 2003 de la MRC de Bellechasse.
- 2) Village qui a fait la page couverture d'*Au fil des ans* en 2003.
- 3) Maire de Saint-Lazare de 1941 à 1950.
- 4) Participa à la rédaction de la monographie paroissiale de Saint-Gervais.
- 5) Décéda dans la tragédie de l'Obiou (*Au fil des ans*, automne 1990).
- 6) Curé de Saint-Charles de 1986 à 1992.
- 7) Rivière qui fut le théâtre de l'une des pires tragédies de notre région.
- 8) Journaliste à Radio-Canada d'origine bellechassoise.
- 9) Duchesse du carnaval de Bellechasse de 1957.
- 10) Municipalité de Bellechasse desservie par la route 279.

Par André Beaudoin

**Chaque chiffre correspond toujours à la même lettre. Commencer par les réponses les plus faciles. Compléter par déduction. Réponses disponibles lors de notre prochaine**

1) 01 03 06 17 03 19 19 06 04 20 17 06

2) 18 03 13 19 17 10 13 04 12 06 11

3) 11 06 20 15 20 11 07 15 03 25 06

4) 03 11 06 22 03 19 07 25 06 11 03 04 25 20 13 22

5) 16 20 18 06 15 12 15 06 11 04 12 03 17

6) 16 06 03 19 05 03 13 11 11 03 25 01 06 20 19

7) 06 17 04 12 06 10 13 19

8) 10 13 04 12 06 11 10 20 25 13 19

9) 10 03 07 06 11 06 13 19 06 11 03 25 20 04 12 06 11 11 06

10) 18 03 13 19 17 07 03 10 13 06 19

### Réponses de la parution précédente

- 1) Maire de Saint-Michel en 1978 : **Rémi Michaud**
- 2) Directrice musicale de L'Air du Temps : **Monique Lévesque**
- 3) Rang de Saint-Magloire et c'est aussi un village de Bellechasse : **Saint-Anselme**
- 4) Rang pittoresque de Saint-Léon : **Sainte-Marie**
- 5) Prénom d'une femme importante dans l'histoire religieuse de Bellechasse, mais c'est aussi un téléroman québécois très populaire : **Virginie**
- 6) Rue de Saint-Malachie : **De la Colline**
- 7) Lieu de naissance d'Émile Bolduc (*Au fil des ans*, été 2003) : **Saint-Raphaël**
- 8) Décéda lors du grand incendie de Saint-Nérée : **Joseph Laprise**
- 9) Prénom de la mère du père Benoît Lacroix : **Rose-Anna**
- 10) Municipalité de Bellechasse desservie par la route 281 : **Saint-Philémon**

# Au fil des mois

## Nouveaux membres

- 639** : Benoît Lemieux, **Armagh**, membre individuel  
**640** : Francine Jinchereau, **Saint-Michel**, membre catégorie famille  
**641** : Abel Forbes, **Charlesbourg**, membre individuel  
**642** : Sylvain Fournier, **Saint-Jean-Chrysostome**, membre individuel  
**643** : Raymond Gagnon, **Saint-Charles**, membre individuel  
**644-645** : Pauline Carrier et Aimé Bélanger, **Buckland**, membre catégorie famille

## La situation financière de la SHB au fil des années

Pour les amateurs de statistiques, nous publions ici un tableau comparatif du résultat des états financiers de la SHB depuis 1989. Comme nous le constatons, la Société historique de Bellechasse présente généralement des surplus, ce qui est le reflet d'une administration saine et équilibrée. Certaines fluctuations importantes au niveau des recettes et des dépenses s'expliquent par des projets spéciaux, notamment la production de parutions thématiques d'*Au fil des ans*.

| →           | Actif       | Recettes    | Dépenses    | Surplus      | Avoir       |
|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|-------------|
| <b>1989</b> | 2651,97 \$  | 5083,55 \$  | 5110,34 \$  | 26,79 \$     | 2291,97 \$  |
| <b>1990</b> | 2020,12 \$  | 18747,30 \$ | 19159,15 \$ | (411,85 \$)  | 1880,12 \$  |
| <b>1991</b> | 3648,98 \$  | 11429,51 \$ | 10168,09 \$ | 1261,42 \$   | 3141,54 \$  |
| <b>1992</b> | 3516,84 \$  | 9458,72 \$  | 9727,78 \$  | (269,06 \$)  | 2872,48 \$  |
| <b>1993</b> | 4210,30 \$  | 8220,30 \$  | 8286,31 \$  | ( 66,01 \$)  | 2806,47 \$  |
| <b>1994</b> | 3445,42 \$  | 8614,56 \$  | 8576,17 \$  | 38,39 \$     | 2844,86 \$  |
| <b>1995</b> | 10331,93 \$ | 12915,74 \$ | 11726,02 \$ | 1189,72 \$   | 4034,58 \$  |
| <b>1996</b> | 12584,33 \$ | 23866,88 \$ | 20361,71 \$ | 3505,17 \$   | 7539,75 \$  |
| <b>1997</b> | 11562,65 \$ | 23873,91 \$ | 22452,59 \$ | 1421,32 \$   | 8961,07 \$  |
| <b>1998</b> | 11421,65 \$ | 8924,86 \$  | 9044,34 \$  | ( 119,48 \$) | 8841,59 \$  |
| <b>1999</b> | 11813,61 \$ | 8399,00 \$  | 6587,54 \$  | 1811,46 \$   | 10653,05 \$ |
| <b>2000</b> | 17176,96 \$ | 11936,65 \$ | 11607,86 \$ | 328,79 \$    | 10981,84 \$ |
| <b>2001</b> | 18491,17 \$ | 12245,83 \$ | 6003,61 \$  | 6242,22 \$   | 17224,06 \$ |
| <b>2002</b> | 17907,93 \$ | 14146,42 \$ | 14097,78 \$ | 48,24 \$     | 17272,30 \$ |

Le 31 décembre 2002, la SHB avait accumulé, au fil des années, des surplus totalisant 17 272,30\$, ce qui nous permet, du point de vue monétaire, d'envisager les prochaines années avec sérénité.

## Bibliothèque de la SHB

Parmi les plus récentes acquisitions de la SHB, si comme moi, vous êtes amateurs de belle photographie d'archives, je vous recommande le livre d'Yves Hébert, *La Côte-du-Sud, Belles à Croquer*, 205 pages de photos remarquables, dont plusieurs de la région de Bellechasse. Dans la collection «100 ans noir sur blanc», publiée par les Éditions GID (29,95 \$).



# La voiture à cheval



*Les promenades en carriole nous rappellent un temps pas si lointain où les Québécois se déplaçaient sur terre à l'aide du cheval. C'était avant l'invention de la machine. En Bellechasse comme ailleurs en Canada, on se servait du cheval non seulement pour se promener, aller à l'église, visiter la parenté, quérir le médecin ou le curé, mais aussi pour défricher, exécuter les travaux agricoles, sortir le bois de la forêt, acheminer l'eau d'érable à la cabane à sucre ou transporter les marchandises. On s'en servait également pour livrer à domicile la viande, le pain et le lait ainsi que la glace prélevée l'hiver à même la rivière, le lac ou le fleuve.*

*Paul St-Arnaud*